

# Vos tarifs au quotidien

Professionnels,  
Agriculteurs

---

**Principales conditions tarifaires**

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Tarifs TTC (sauf mentions HT)



# Édito

Chers clients, Chers Sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait de nos conditions tarifaires applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Vous y trouverez, sous une forme voulue la plus claire possible, compréhensible par toutes et tous, notre tarification.

Celle-ci reflète notre volonté de vous proposer des produits et services bancaires innovants, adaptés à vos nouveaux usages, notamment digitaux.

Depuis plus de 70 ans, notre Caisse régionale n'a jamais cessé de se transformer, accompagnant ou devançant même les mutations de la société Réunionnaise et Mahoraise. Ainsi, notre Caisse régionale a su innover et s'inscrire dans l'histoire de nos territoires. Nous marquons cet engagement chaque année par l'édition de notre pacte Sociétal et Territorial, traduisant notre volonté d'accroître notre responsabilité sociétale et environnementale tout en confirmant notre position de leader sur les territoires de La Réunion et de Mayotte.

Banque mutualiste de plein exercice, notre engagement s'exprime à travers la réalisation et la sécurisation de vos projets mais aussi par notre proximité et notre accompagnement lors des moments plus difficiles comme ceux induits par la pandémie de la Covid 19. Nous avons pu ainsi démontrer la force et la pertinence notre modèle coopératif, à travers l'action de nos 850 collaborateurs et plus de 180 administrateurs de Caisses locales qui se sont mobilisés afin de répondre au mieux à vos besoins et vos attentes.

Nous sommes fiers de nos engagements qui illustrent notre raison d'être : « Agir chaque jour dans votre intérêt et celui de la société ».

Nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité.



**Frédéric BRETTE**

Directeur Général du Crédit Agricole de La Réunion

## Sommaire

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	3
Offres groupées de services	4
Banque à distance	5
Moyens et opérations de paiement	6
Irrégularités et incidents	8
Financements bancaires	9
Opérations à l'international	11
Épargne, titres et placements financiers	13
Les Sociétaires	14
Résoudre un litige	14

# Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

## Ouverture, clôture

Ouverture de compte / clôture	Gratuit
Services bancaires de base <sup>(1)</sup> : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	
Services d'aide à la mobilité / Transfert de compte	Gratuit
- Au sein du groupe Crédit Agricole - Hors groupe Crédit Agricole	

## Gestion du compte

<b>• Tenue de compte</b>	
Associations	Gratuit
Entrepreneurs individuels	5,50 € / Mois
Sociétés	14,50 € / Mois
<b>• Commission de mouvement</b>	0,080% - Mini 3 €
<b>Frais de recherche de documents</b>	
(Simple : document disponible en agence)	
Copie / document	12,20 € (HT)
Copie / chèque	5,20 € (HT)
<b>Frais de recherche de documents</b> (complexe)	
Copie / document	12,20 € (HT)
Copie / chèque	5,20 € (HT)
Détails remise carte (par remise )	8,50 € (HT)
<b>Forfait / recherches</b>	
	Min 18,70 € (HT)
	Maxi 483 € <sup>(2)</sup> (HT)

Demande de renseignements destinés aux Commissaires aux comptes (contrôles des sociétés)	99 € (HT)
Frais de gestion de compte inactif <sup>(3)</sup> Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30 € / an
Relevé annuel des frais bancaires <sup>(4)</sup>	Gratuit



## Bon à savoir !

**Avec l'E-document, vos relevés de compte et autres courriers provenant de la banque sont dématérialisés et stockés dans votre espace personnel sécurisé Crédit Agricole En Ligne.**

Optez pour le service E-document dans votre espace Crédit Agricole En Ligne ou faites la demande auprès de votre conseiller.

## Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine <sup>(5)</sup>	2 € / Mois	Gratuit
Décade <sup>(5)</sup>	2,80 € / Mois	Gratuit
Tous les jours ouvrés	17 € / Mois	Gratuit

# Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

## Compte à Composer Pro & Agri : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC  dans ce tarifaire.

### Les essentiels du Compte à Composer

Crédit Agricole En Ligne forfait Pro

Date de valeur J pour les chèques

Date de valeur J (échéance) pour les effets

Mise en place illimitée des prélèvements

Tenue de compte

Commission de mouvement

Commission du plus fort découvert

Sécuricompte Pro ou Agri Plus<sup>(6)</sup>

### Au choix du client (plusieurs choix possibles)

E-relevé

Relevé de compte bimensuel

Information solde journalière par mail ou sms

Info de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou sms

Flux confiés	CAC AGRI	CAC PRO
Flux < 30 000 €	8 €	13 €
Flux entre 30 000 € et 80 000 €	11 €	17 €
Flux entre 81 000 € et 160 000 €	14 €	21 €
Flux entre 161 000 € et 300 000 €	17 €	28 €
Flux entre 301 000 € et 800 000 €	26 €	35 €
Flux entre 801 000 € et 2 000 000 €	33 €	41 €

### MODULE Placement programmé

Placement de l'excédent de trésorerie sur des supports d'épargne (écopage/écrêtage)	2,10 € /mois
---	--------------

### MODULE Placement dynamisé

Optimisation de la gestion de trésorerie par souscription et rachat d'OPCVM	9,10 € /mois
---	--------------

## Autres offres groupées de services

Compte Service Professionnels (cette offre n'est plus commercialisée)	À partir de 18 € / mois Jusqu'à 45,40 € / mois
Compte Service Agriculteurs (cette offre n'est plus commercialisée)	À partir de 10,90 € / mois Jusqu'à 35 € / mois

# Banque à distance

## Abonnement à des services de banque à distance

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

	<b>FIL' CONTACT</b> CENTRE D'APPELS 0262 28 28 28* MAYOTTE 0269 640 640	 <b>FIL' ASSURANCES</b> 0262 90 98 98*
	 <b>INTERNET</b> www.credit-agricole.fr/ca-reunion	 <b>FIL' VERT</b> SERVEUR VOCAL 0262 30 30 30*

\* Coût d'une communication locale

### Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Abonnement

Gratuit

### Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Abonnement mensuel

1 €

Par SMS reçu

0,30 €

### Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel<sup>(7)</sup>

CAEL VISION PRO (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)

Gratuit

CAEL ACTION PRO (consultation des comptes, virements externes au périmètre professionnel)

2,50 €

CAEL ACTION PRO Bourse

10 €

Accès aux opérations de bourse

### Ces services de banque à distance sur internet sont accessibles depuis :

- Le site internet [www.credit-agricole.fr/ca-reunion](http://www.credit-agricole.fr/ca-reunion)
- Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit

### Certificat électronique

Ma signature EDI<sup>(8)</sup>

3,20 € / Mois

### Services d'échanges de données informatisées

#### 1 - EDI WEB Access<sup>(9)</sup>

Transmission et validation de fichiers d'ordres

13 € / Mois

- Clients Sociétaires -25%

9,75 € / Mois

#### 2 - EDI WEB<sup>(9)</sup>

Droit d'accès mise à disposition du relevé journalier

d'opération, transmission et validation de fichiers d'ordres

22,50 € / Mois

#### 3 - EBICS<sup>(9)</sup>

Forfait mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)

48 € / Mois

# Moyens et opérations de paiement

## Espèces

Retrait d'espèces de dépannage (par carte délivrée)	3 €
Versement d'espèces au guichet	Gratuit

## Chèques

Retrait de chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
- pli simple	Gratuit
- pli recommandé AR	7,90 € (HT)
Remise de chèques	J+1 ouvré
Frais d'émission de chèque de banque <sup>(10)</sup>	10,20 € / chèque
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	Nous consulter
Frais d'opposition sur chèque émis	14,20 €

## Monétique

### 1 - Les cartes bancaires

Carte monnaie pour dépôt de fonds	32,80 € / an
Carte « Professionnel Mastercard » à autorisation systématique et à débit immédiat	36 € / an
Carte « Business Mastercard »	
- à débit immédiat	46 € / an
- à débit différé	51 € / an
Carte « Business Executive »	130 € / an
Frais de mise à disposition de la carte	
- en agence	Gratuit
- à domicile par pli simple	Gratuit
- à domicile par pli recommandé AR	18,50 € (HT)
Modification du plafond de la carte	5,20 €
Rédition du code confidentiel	8,70 €
Commande de carte en urgence	16,40 €
Refabrication de carte	Gratuit

### 2 - Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte	Gratuit
---	---------

### 3 - Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retraits <sup>(11)</sup> dans les pays de l'Espace Économique Européen <sup>(12)</sup> , en zone euro <sup>(13)</sup>	
- Crédit Agricole de La Réunion	Gratuit
- Autres Crédit Agricole	1 € / retrait (À partir du 5 <sup>ème</sup> retrait)
- Autres banques, commission sur opérations effectuées avec :	
- « Businesscard Executive Mastercard »	1 € / retrait
- « Businesscard Mastercard »	(À partir du 5 <sup>ème</sup> retrait)

Retraits dans les pays de l'Espace Économique Européen hors zone euro, et dans les pays hors Espace Économique Européen : commissions / opération

- « Businesscard Executive Mastercard »	1,30%* + 2 €
- « Businesscard Mastercard »	2,40%* + 3 €

\*Les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération

#### 4 - Paiements par carte

Paiements en euro dans les pays de l'Espace Économique Européen, zone euro	Gratuit
--	---------

Paiements en devise dans les pays de l'Espace Économique Européen hors zone euro, et dans les pays hors Espace Économique Européen : commissions / opération

- « Businesscard Executive Mastercard »	1,50%* + 0,20 €
- « Businesscard Mastercard »	2,40%* + 0,30 €

\*Les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération

#### 5 - Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques	Nous consulter
---	----------------

##### Équipements en proximité

- Up2Pay Mobile <sup>(14)</sup>	Nous consulter
---------------------------------	----------------

##### Offre e-commerce<sup>(15)</sup>

Pack e-vitrine (création d'un site internet)	Nous consulter
---	----------------

Pack e-boutique (création d'un site internet et la solution permettant les encaissements)	Nous consulter
--	----------------

Les services e-transactions (option du contrat d'acceptation)	Nous consulter
--	----------------

##### Prélèvements SEPA<sup>(16)</sup> (SDD)<sup>(17)</sup> émis

Demande d'un Identifiant Créditeur SEPA (ICS)  
auprès de la Banque de France

40 €

Domiciliation des prélèvements SEPA	Gratuit
-------------------------------------	---------

Pack prélèvement SEPA transmission des remises, crédit en compte, reporting des impayés, relevé de compte télématiques, avec des détails de mise en recouvrement raccourcis et un compte crédité à l'échéance du prélèvement.

- abonnement Pack Prélèvement Confort	8 €
- abonnement Pack Prélèvement Confort +	25 €

##### Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement

- par fichier transmis	Gratuit
- traitement à l'unité	0,32 €

##### Prélèvements SEPA<sup>(16)</sup> (SDD)<sup>(17)</sup> reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA	Gratuit
---	---------

Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE

- mise en place	Gratuit
- mise à jour	Gratuit
- suppression	Gratuit

Opposition sur SDD	Gratuit
--------------------	---------

## Virements SEPA<sup>(16)</sup> (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse)

Virements en €	Occasionnel papier	Occasionnel Télétransmis	Permanent
Traitement à l'unité			
- au sein de la Caisse régionale	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- au sein du groupe Crédit Agricole*	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- hors groupe Crédit Agricole	3,80 €	0,32 €	1,40 €

Ces opérations sont gratuites pour les détenteurs de Compte à Composer (CAC) sauf si à l'unité dans le CAEL

\* dans toutes les Caisses régionales du Crédit Agricole

Virements en € E.E.E. hors zone SEPA	Occasionnel Papier	Occasionnel Télétransmis
Commission de transfert	0,20% Mini 21,70 € Maxi 250 €	0,10% Mini 12 € Maxi 200 €
+ frais d'acheminement	7,50 €	7,50 €

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 11,80 €

Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)  
 - TP agence, siège 15,55 €  
 - Télétransmis EBICS / EDI WEB 14,15 €

## Irrégularités et incidents

### Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention <sup>(18)</sup>	
- par opération	8,60 €
- maximum par jour	43 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	17,60 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	13 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	Gratuit

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France), par chèque impayé	
- d'un montant < 50 €	28 €
- d'un montant ≥ 50 €	40 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	30 €
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	14,10 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision	10 €
Frais de rejet de virement faute de provision	20 €
Frais de rejet d'effet au paiement	17 €
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, saisie administrative à tiers détenteur <sup>(19)</sup>	90,32 € (HT)

## Financements bancaires

### Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place	1% du montant accordé Mini 120 €
Commission de plus fort découvert	0,075 %
Commission d'engagement (prélèvement trimestriel)	1 %
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission d'immobilisation	Gratuit

### Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	1% du montant accordé Mini 120 €
Intérêts d'escompte - minimum par effet	5,90 €

## Cession de créance loi Daily

Frais de dossier	1% du montant accordé Mini 120 €
Minimum de jours d'intérêt	10 jours
Minimum par montant d'intérêt	5,90 €
Commission par remise de bordereaux	16,80 €
Frais de traitement par facture	8,20 €
Frais de notification	20,40 €

## Affacturage

- Cash in Time (offre 100% en ligne)	Nous consulter
- Affacturage classique	Nous consulter



## Bon à savoir !

**Testez Cash In Time. La solution qui paye vos factures clients en moins de 24h\*.**

Profitez de la simplicité de la plate-forme digitale et l'expertise des conseillers Crédit Agricole.

Visitez notre site [www.cash-in-time.com](http://www.cash-in-time.com) ou contactez votre conseiller.

\*sous réserve de la conformité des factures et du respect des conditions générales de financement.

## Crédit court terme

<b>PROFESSIONNELS</b>	1% du montant accordé
Frais de dossier	Mini 124 €
<b>AGRICULTEURS</b>	1% du montant accordé
Frais de dossier	

## Crédit moyen long terme d'investissement

<b>PROFESSIONNELS</b>	1% du montant accordé
Frais de dossier	Mini 239 €
<b>AGRICULTEURS</b>	1% du montant accordé
Frais de dossier	Mini 76 €



## Bon à savoir !

**Avec le Crédit-Bail Mobilier\*, bénéficiez d'un financement à hauteur de 100% du montant ttc de vos équipements professionnels.**

Cerise sur le gâteau, les loyers sont des charges fiscalement déductibles !

Découvrez cette solution sur [www.credit-agricole.fr/ca-reunion](http://www.credit-agricole.fr/ca-reunion) ou contactez votre conseiller.

\*sous réserve d'acceptation de votre dossier.

## Autres frais

Nantissement (parts, actions non cotées, fonds de commerce...) : mise en place	150 €
Modification sur financement réalisé (périodicité, date d'échéance, compte à débiter)	30,80 €
Réaménagement de prêt	1% du capital restant dû Mini 271 €
Autres aménagements avec avenant	1% du capital restant dû Mini 52 € Maxi 229 €
Réédition tableau d'amortissement	14,30 €
Attestation de prêt soldé	19,70 €
Forfait de réédition des attestations annuels des intérêts	22,70 €
Décompte de remboursement de prêt :	
Prêt immobilier instruit après le 01/07/2016	19,50 €
Autres prêts	23,70 €
Frais d'information annuelle des cautions	Gratuit
Délégation d'assurance externe	Gratuit

## Opérations à l'international

### Frais communs aux opérations internationales

Commission de change	0,05% - Mini 15,90 €
Frais d'acheminement (message swift)	7,50 €
Frais de confirmation (copie message swift)	10 €

### Compte en devise

Frais de tenue de compte	Gratuit
--------------------------	---------

### Moyens de paiements - encaissement/export

Virements en devise ou libellés en euros reçus d'un pays hors Espace Économique Européen soumis au règlement CEE n° 924/2009 dont Suisse <sup>(20)</sup> et hors Monaco	17,20 €
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
- « sauf bonne fin » (en euro ou en devises)	22 €
- « crédit après encaissement » :	0,10 %
- Mini	25 €
- Maxi	150 €
- frais d'impayé sur chèque remis	Maxi 30 €
Effets libres	
- exportation :	0,10 %
- Mini	30 €
- Maxi	150 €
- commission d'acceptation	0,125 %
- frais d'impayé par effet remis	30 €

Crédits documentaires export : commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) de :

- notification	0,10 % - Mini 102 €
- modification de crédit non échu (forfait)	91,50 €
- Commission d'ouverture et de gestion du dossier	Nous consulter

## Garanties bancaires reçues

### (à première demande et garanties "stand by")

Caution/garantie	1% par an - Mini 100 €
------------------	------------------------

Stand by Letter Of Credit	1,50 % par an - Mini 100 €
---------------------------	----------------------------

## Moyens de paiements - paiement/import

Virements en devise ou libellés en euros vers un pays hors espace économique Européen

### À l'agence

Commission de transfert	0,20 %
- Mini	21,70 €
- Maxi	250 €
+ Frais d'acheminement (Swift)	7,50 € + Commission de change

### Par EDI

Commission de transfert	0,10 %
- Mini	12 €
- Maxi	200 €
+ Frais d'acheminement (Swift)	7,50 € + Commission de change

Frais de banque étrangère à la charge de l'émetteur (frais OUR)	Coût réel
---	-----------

Émission de chèques	0,20 %
- Mini	21,70 €
- Maxi	250 €

Crédits documentaires import :

- Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,25 % - Mini 120 €
+ Frais d'acheminement (Swift)	7,50 €
- Commission de modification	80 €
- Commission d'utilisation ou levée de document	0,125 % - Mini 100 €
- Commission d'engagement de paiement différé ou d'acceptation (par mois indivisible)	0,125 % - Mini 100 €
- Commission pour absence de document	0,20 % - Mini 90 €
- Commission forfaitaire documents irréguliers	127 €

Les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération



## Bon à savoir !

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

# Épargne, titres et placements financiers

## Épargne disponible

Compte Excédent Trésorerie

Compte Épargne Agri (CEA) 5 ans

## Opérations de Bourse : frais de courtage

	INVEST STORE INITIAL	INVEST STORE INTÉGRAL
Internet	0,50% du montant de l'ordre Minimum : 7 € Frais fixes à la ligne : gratuit	Ordres < ou = à 1 100 € : 0,99 € Ordres > à 1 100 € : 0,09% du montant de l'ordre
Téléphone Fil'bourse 0262 28 28 28	0,80 % du montant de l'ordre Minimum : 9 € Frais fixes à la ligne : 2 €	Idem ci-dessus Frais fixes par ordre : 11,96 €



## Bon à savoir !

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.

## Opérations de Bourse : droits de garde

Frais de tenue de compte-titres sauf pendant la 1 <sup>ère</sup> année civile d'ouverture	22,12 € Gratuit
Montant global des droits de garde	Mini 22,12 € Maxi 202,76 €
Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération valeurs Crédit Agricole) <sup>(22)</sup>	0,42 %

## Opérations de Bourse : opérations diverses sur titres

Frais de transfert partiel ou total hors Crédit Agricole de compte-titres	Maxi 65 €
- Par ligne de titres cotés	15 €
- Par ligne de titres non-cotés	50 €
Transfert de titre en nominatif pur	Gratuit
Transfert de titre en nominatif administré	Gratuit

## Autres placements

Parts Sociales	Mini 15,30 € - Maxi 15 000 € Nous consulter
----------------	--

Exonération totale des frais de détention de Parts Sociales sur compte-titres

## Épargne salariale PER CONVERGENCE <sup>(23)</sup>

Plan Épargne Retraite CONVERGENCE

Nous consulter



## Les Sociétaires

### Le Sociétaire, un client privilégié

Au Crédit Agricole, tout client peut devenir Sociétaire. Ainsi, chacun peut construire l'avenir de sa banque et participer à ses décisions tout en étant un client privilégié. Vous voulez devenir copropriétaire de votre banque, vous impliquer dans la vie d'une entreprise mutualiste, devenez Sociétaire.

Pour cela, souscrivez à un minimum de 10 Parts Sociales. Elles ne sont pas liées aux fluctuations des marchés financiers, leur valeur nominale est fixe et elles sont rémunérées avec un taux d'intérêt attractif (taux que les Sociétaires votent chaque année au cours de l'assemblée générale de leur Caisse locale).

#### Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

### Votre offre de bienvenue\*

- 20 % de remise sur la cotisation CAC la 1<sup>ère</sup> année
- 50 % de remise sur la cotisation LSB AGRI ou gamme Carte Business <sup>(24)</sup>
- 20 % sur l'abonnement mensuel EDI WEB <sup>(25)</sup>
- 20 % sur les droits d'entrée sur les contrats PREDICA / FLORIPRO / FLORIAGRI / PREDIAGRI / ACCORDANCE <sup>(26)</sup>
- Taux préférentiel de commissions sur les TPE <sup>(25)</sup>

\*Offre non cumulable avec une offre promotionnelle. Valable 1 an à partir de la date de souscription des parts sociales.



## Résoudre un litige

Mieux vous servir, améliorer la qualité de nos services, telles sont les priorités du Crédit Agricole de La Réunion. Vous souhaitez exprimer une insatisfaction, un mécontentement, une réclamation... Votre agence est à votre écoute.

Si votre conseiller n'a pas répondu à vos attentes, vous avez la possibilité de faire appel au Service Relation Clients.

Toute réclamation formulée fera l'objet d'un accusé de réception sous 48 heures au plus tard suivant sa réception. Nous nous engageons à y répondre dans un délai maximum de 2 mois.

Étape 1 Votre agence	Étape 2 Le service Qualité Clients
Retrouvez les coordonnées de nos agences sur notre site <a href="http://www.credit-agricole.fr/ca-reunion">www.credit-agricole.fr/ca-reunion</a> rubrique "Trouver une agence"	CRCAM de La Réunion - Service Qualité Clients Cité des lauriers - Parc Jean de Cambaire BP 84 - 97462 Saint Denis Cedex
filcontact.ca@ca-reunion.fr	0262 40 81 81 service.reclamation@ca-reunion.fr

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Sous réserve d'accord sur la nature de votre demande.

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

(5) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

(6) Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(7) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

(8) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat "Premium" obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

(9) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.

(10) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.)

(11) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'Espace Économique Européen.

(12) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, îles Canaries, Madère.

(13) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican.

(14) Up2Pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2Pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention décompte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2Pay Mobile avec Réunion Télécom ou Valeurs Monétiques.

(15) Le Pack E-commerce est une offre AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, a Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236), soumise à conditions.

(16) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, îles Canaries, Madère, Saint-Marin.

(17) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(18) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

(19) Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les oppositions administratives.

(20) La Suisse n'étant ni membre de l'EEE ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

(21) Frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.

(22) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (40)(hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), CPR.

(23) L'offre PER CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PERCOI). Amundi Asset Management - Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris- Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris – France

(24) Carte bancaire associée au compte courant de votre Compte à Composer, sous réserve de rester Sociétaire.

(25) Sous réserve de rester Sociétaire.

(26) Sur le 1<sup>er</sup> versement.

# En cas d'urgence

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie

**0 800 810 812**

Service & appel gratuits

Assistance aux personnes ou aux véhicules assurés

**02 62 90 00 12**

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.  
Service disponible 24h/24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque ou une carte du Crédit Agricole

**09 69 39 92 91**

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.  
Service disponible 24h/24, 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

**0 800 813 810**

Service & appel gratuits

## La tarification 2022

### DISPONIBLE SUR

<https://www.credit-agricole.fr/ca-reunion>  
(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à internet)

Tarifs à compter du 01/01/2022. Cet extrait des tarifs tient compte de la TVA en vigueur pour les opérations et services concernés. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modification de ces conditions tarifaires, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. L'absence de contestation avant la date d'application des modifications vaut acceptation de celles-ci par le client. Dans le cas où le client refuse les modifications proposées, il peut résilier sans frais, avant cette date, la convention de compte de dépôt. L'ensemble de nos conditions générales est consultable auprès de nos agences. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Ce document est édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion :

- contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
- agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 (voir le site [www.banquefrance.fr](http://www.banquefrance.fr))
- contrôlée par Crédit Agricole SA : 12, Place des Etats - Unis - 92127 Montrouge Cedex.
- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole S.A., entreprise régie par le Code des assurances et agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). S.A. au capital de 332.609.760€ entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, compagnie d'Assurances de Personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances - PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS Paris. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris.

La Caisse d'assurances Mutualées du Crédit Agricole (CAMCA), Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 400.000,00 €, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00046, dont le siège social est situé 53 rue de la Boétie, 75008 Paris, entreprise soumise au contrôle de l'ACPR.

Valeurs Monétiques, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital social de 180 000€, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Denis (La Réunion) sous le numéro 500 118 310 dont siège social est situé 1B Rue Gabriel de Kervegen – ZI du Chaudron – BP40014 – 97802 SAINT-DENIS Cedex 9.

Réunion Télécom, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital social de 571 684€, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Denis (La Réunion) sous le numéro 350 401 824 dont siège social est situé 1B Rue Gabriel de Kervegen – ZI du Chaudron – BP4 – 97802 SAINT-DENIS Cedex 9.

### CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA RÉUNION

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, 312 617 046 RCS SAINT-DENIS (LA RÉUNION). Siège social : Parc Jean de Cambaire - Cité des lauriers - BP 84 - 97462 Saint-Denis Cedex. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 120.

Tél. : **0262 40 81 81** - Site : [www.credit-agricole.fr/ca-reunion](https://www.credit-agricole.fr/ca-reunion)

Document informatif à vocation non-publicitaire